

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 21 juillet 2021

portant nomination à la chambre nationale de discipline et à la commission nationale chargée de l'examen des demandes d'autorisation d'inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables

NOR : ECOE2121820A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment ses articles 7 *bis* et 50 ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 88,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Abdelhak EL OUILKADI est nommé membre suppléant de la chambre nationale de discipline de l'ordre des experts-comptables instituée par l'article 50 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 susvisée pour siéger en qualité de représentant du ministre chargé de l'économie, en remplacement de Madame Nelly LEGRAND.

Article 2

Monsieur Abdelhak EL OUILKADI est nommé membre suppléant de la commission nationale instituée par l'article 88 du décret du 30 mars 2012 susvisé pour siéger en qualité de représentant du ministre chargé de l'économie, en remplacement de Madame Nelly LEGRAND.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 juillet 2021

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du bureau droit et outils du recouvrement,

S. REYMUND